

Fonds québécois de la recherche
sur la nature et les technologies

Plan d'action 2006-2007

TABLE DES MATIÈRES

Liste des sigles et des acronymes	5
L'énoncé de mission.....	7
La vision	7
Les orientations qui guident le plan d'action 2006-2007.....	8
Un effort particulier de rationalisation des ressources.....	9
Les grandes orientations 2006-2007	11
Budget 2006-2007.....	19

Liste des sigles et des acronymes

ADESAQ	Association des doyens des études supérieures au Québec
BMP	Bourses de recherche en milieu de pratique
CCTT	Centres collégiaux de transfert de technologies
CRIAQ	Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec
CRIQ	Centre de recherche industrielle du Québec
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
CRSNG	Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada
CST	Conseil de la science et de la technologie
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FQRNT	Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FQRSC	Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture
FRSQ	Fonds de la recherche en santé du Québec
INRETS	Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité
INRIA	Institut national de recherche en informatique et en automatique
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MRI	Ministère des Relations internationales
MTR	Ministère des Transports du Québec
OGM	Organisme génétiquement modifié
PROMPT-Québec	Partenariat de recherche orientée en mirco-électronique, photonique et télécommunications
OST	Observatoire des sciences et des technologies
SHS-AL	Sciences humaines et sociales et arts et lettres
SNG	Sciences naturelles et génie
TIC	Technologies de l'information et de la communication
VRQ	Valorisation-Recherche Québec

L'énoncé de mission

La *Politique québécoise de la science et de l'innovation*, rendue publique en janvier 2001, est venue remodeler la mission du Fonds. Cette redéfinition a pris forme dans le projet de loi 33 adopté le 21 juin 2001, modifiant la Loi du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, devenu le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation en 2003. Depuis, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies a pour fonctions de :

- Promouvoir et aider financièrement la recherche dans les domaines des sciences naturelles, des sciences mathématiques et du génie;
- Promouvoir et aider financièrement la diffusion des connaissances dans les domaines de la recherche reliés aux sciences naturelles, aux sciences mathématiques et au génie;
- Promouvoir et aider financièrement la formation de chercheurs par l'attribution de bourses d'excellence aux étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires ainsi qu'aux personnes effectuant des recherches postdoctorales ainsi que par l'attribution de bourses de perfectionnement aux personnes qui désirent réintégrer les circuits de la recherche et l'attribution de subventions pour des dégagelements de tâche d'enseignement pour les professeurs de l'enseignement collégial engagés dans des activités de recherche;
- Gérer pour lui-même ou pour le compte du Fonds de la recherche en santé du Québec ou du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, les programmes de bourses pour les étudiants des 2^e et 3^e cycles universitaires de même que les programmes de subventions pour des dégagelements de tâche d'enseignement¹;
- Établir tout partenariat nécessaire, notamment avec les universités, les collèges, l'industrie, les ministères et les organismes publics et privés concernés.

La vision

Le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies est le principal acteur dont s'est doté le Québec en 2001 pour appuyer le développement du système de recherche en SNG, favoriser la formation du personnel hautement qualifié et accélérer la diffusion des connaissances. En cinq ans, par l'entremise de ses programmes de bourses et de subventions, le Fonds a accordé une très grande priorité à la relève et a bâti des pôles d'excellence dans des créneaux stratégiques pour le Québec.

Les actions du Fonds visent à produire un effet multiplicateur élevé permettant d'accélérer les investissements en recherche et en innovation en appui aux priorités du Québec, que ce soit dans les secteurs qui font la spécificité du Québec et de ses régions, les domaines scientifiques et technologiques émergents à fort potentiel ou les secteurs hautement compétitifs.

¹ Changement législatif prévu en 2006-2007 afin que le FQRSC et le FRSQ deviennent les gestionnaires de leurs propres programmes de bourses.

Les orientations qui guident le plan d'action 2006-2007

Ce plan d'action 2006-2007 concrétise la première année d'implantation du *Plan stratégique 2006-2009* du FQRNT. Les orientations présentées reposent sur un bilan détaillé depuis sa création en 2001, sur les défis actuels du système d'innovation du Québec ainsi que sur les réponses que peut apporter le Fonds en regard de sa mission.

Le bilan de l'action du Fonds

Depuis sa création en 2001, le Fonds a réalisé une première étape importante de la mission qui lui a été confiée :

- il a fait de la relève en personnel hautement qualifié sa grande priorité en y consacrant près de 80 % de son budget, de façon directe ou indirecte;
- il a accompagné le renouvellement du corps professoral en SNG et contribué de façon significative au démarrage de la carrière des nouveaux chercheurs;
- il a favorisé la structuration de la recherche universitaire en SNG en grands centres d'excellence dans des domaines prioritaires pour le Québec;
- il a contribué, de façon modeste en raison des coupures budgétaires, à l'émergence et au renforcement des créneaux d'excellence;
- il a développé des partenariats entre les milieux de la recherche et ceux des utilisateurs de la connaissance dans des créneaux porteurs pour toutes les régions du Québec.

Le FQRNT joue un rôle déterminant dans le système d'innovation du Québec. Au plan économique, le grand domaine des SNG est une source importante d'innovations dans tous les secteurs d'activité et contribue au développement du Québec et de ses régions. De plus, la plupart des nouvelles connaissances et technologies développées ont des applications qui améliorent directement la qualité de vie des québécois.

Le Fonds a privilégié des actions qui servent de tremplin aux chercheurs dans les programmes fédéraux et assurent au Québec le maximum de retombées de la recherche universitaire.

Les défis

La recherche en SNG doit contribuer à renforcer le système d'innovation et assurer l'avenir du Québec. Plusieurs défis considérables devront être relevés au cours des prochaines années :

- le développement du capital intellectuel et humain comme l'élément clé de toute économie fondée sur le savoir et la connaissance;
- l'accroissement du niveau général de la productivité, de l'innovation et de la richesse, dans un contexte de forte concurrence des pays émergents;
- les grands défis planétaires tels que l'énergie, les changements climatiques et le développement durable;
- le rapprochement entre la science et la société;
- la nécessité de faire fructifier les investissements importants effectués en recherche au cours des cinq dernières années.

La finalité : appuyer les priorités du Québec en recherche

Les orientations stratégiques qui guident les actions du FQRNT sont un appui aux grandes priorités en recherche du Québec.

Après s'être livré en 2005 à un exercice d'établissement des priorités, le Fonds a élaboré un cadre de référence pour son Plan stratégique 2006-2009. Cette réflexion révèle que chaque enjeu soulevé par ces secteurs ou domaines prioritaires est différent et requiert une réponse adaptée.

- Dans toutes les sociétés fondées sur le savoir, un système de recherche et d'innovation repose d'abord sur ***une base de recherche forte et complète*** qui permet d'alimenter continuellement le développement de nouvelles connaissances et la formation de la relève dans les grands champs disciplinaires. L'un des principaux enjeux pour le Québec est donc de favoriser le renouvellement et le maintien d'une partie de cette importante base de recherche et de la formation des compétences.
- ***Les besoins spécifiques du Québec*** en recherche et formation tiennent à son environnement physique, à l'étendue de son territoire, à la nature de ses ressources et à l'organisation économique de ses régions (bioalimentaire, ressources naturelles, énergie, transport, écosystème, fabrication et construction). Les secteurs manufacturiers traditionnels ou ceux liés à l'exploitation et la transformation des ressources doivent miser sur l'innovation pour demeurer compétitifs sur les marchés. Dans ce cas, le défi est davantage de contribuer au transfert des connaissances et des compétences qu'à un investissement massif en recherche.
- ***Dans des domaines scientifiques et technologiques émergents*** (nanotechnologies, dispositifs et technologies de pointe en TIC, génomique), les avancées récentes, l'investissement massif dans le monde et les enjeux entourant ces problématiques font en sorte que le Québec doit assurer sa présence dans l'environnement international. Il importe de continuer à faire émerger des pôles d'excellence et permettre le transfert rapide des connaissances mondiales vers des utilisations possibles au Québec.
- Enfin, le Québec fait partie des leaders mondiaux dans ***quelques secteurs hautement compétitifs*** : aérospatiale, biotechnologies et TIC. Le principal enjeu réside dans la capacité de maintenir la position du Québec. Par conséquent, ce sont des efforts massifs et concertés qui doivent être consentis par l'industrie, les centres de recherche universitaire et les gouvernements.

Un effort particulier de rationalisation des ressources

Suite à la décision du MDEIE d'amender la Loi du ministère (L.Q. 2003, c. 29, a.61) afin que le FQRSC et le FRSQ gèrent eux-mêmes leurs programmes de bourses, le FQRNT a dû prendre des mesures de rationalisation budgétaire et abolir certains postes. Le Fonds devra procéder à une importante réorganisation du travail en 2006-2007 et optimiser l'utilisation de ses ressources afin de pouvoir atteindre les objectifs qu'il s'est fixé dans ce plan d'action.

Tableau synthèse des actions du FQRNT selon les priorités sectorielles en recherche

Secteurs et domaines visés	Actions		
	Orientation 1 Favoriser le développement du personnel hautement qualifié, compétent et en nombre suffisant pour le Québec de demain	Orientation 2 Contribuer à renforcer nos pôles d'excellence et à rentabiliser les investissements en grands équipements et installations scientifiques	Orientation 3 Accentuer le virage vers la valorisation et l'innovation dans des secteurs ou des domaines ciblés
<p>1- Base de recherche</p>	<p>1.1 Contribuer à accélérer le développement du personnel hautement qualifié dans des grands domaines prioritaires pour le Québec (bourses d'excellence)</p>	<p>2.2 Soutenir l'infrastructure humaine des pôles d'excellence scientifiques québécois dans des secteurs stratégiques pour le Québec et augmenter leurs retombées (regroupements stratégiques)</p>	<p>2.1 Appuyer la capacité d'attraction et de rétention des meilleurs nouveaux chercheurs dans les universités québécoises et le démarrage de leur carrière</p>
			<p>2.3 Soutenir les activités de recherche novatrices en équipe</p>
			<p>2.4 Favoriser la coopération scientifique internationale</p>
<p>2- Secteurs qui font la spécificité du Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> Bioalimentaire Énergie Ressources naturelles Écosystèmes Fabrication et construction Transport 			<p>3.2 Lancement de Projets de recherche orientée en partenariat : production et transformation laitières, forêt, transformation du bois</p>
	<p>1.2 Accroître le développement des compétences en innovation dans les entreprises et les régions du Québec (BMP Innovation)</p>		<p>3.2 Projets de recherche orientée-Exploration : aluminium, transport, forêt, gestion de l'eau, efficacité énergétique et nouvelles énergies</p>
			<p>3.2 Initiative exploratoire de réseaux d'appui à l'innovation dans les PME</p>
<p>3- Domaines scientifiques et technologiques émergents à fort potentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> Génomique, protéomique et bio-informatique Nanosciences et nanotechnologies Dispositifs et technologies de pointe en TIC <ul style="list-style-type: none"> → Optique et photonique → Microélectronique → Autres (imagerie, multimédia) Sciences cognitives Nouvelles technologies de la santé 			<p>3.3 Entente avec NanoQuébec, le FQRSC et le FRSQ</p>
			<p>3.3 Groupe de réflexion sur les aspects sociaux, éthiques et environnementaux de l'innovation fondée sur les nanotechnologies</p>
			<p>3.3 Développement stratégique en génomique et protéomique avec Génome Québec et le FRSQ</p>
<p>4- Secteurs hautement compétitifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Aéronautique / Aérospatiale Pharmaceutique / Biotechnologies TIC 	<p>1.2 Accroître le développement des compétences en innovation dans les entreprises et les régions du Québec (BMP Innovation)</p>		<p>3.3 Exploration des actions conjointes avec le FRSQ pour appuyer le secteur des technologies en santé</p>
			<p>3.4 Entente de partenariat avec PROMPT-Québec</p>
			<p>3.4 Entente de partenariat avec le CRIAQ</p>

Les grandes orientations 2006-2009

En regard des grands défis et des enjeux identifiés et conformément à la mission du Fonds, cinq grandes orientations ont été retenues.

1. Favoriser le développement du personnel hautement qualifié, compétent et en nombre suffisant pour le Québec de demain.
2. Contribuer à renforcer nos pôles d'excellence et à rentabiliser les investissements en grands équipements et installations scientifiques.
3. Accentuer le virage vers la valorisation et l'innovation dans des secteurs ou des domaines ciblés.
4. Favoriser un meilleur dialogue entre les chercheurs et la société.
5. Faire du Fonds un modèle d'imputabilité et d'efficience.

Les grandes orientations 2006-2007

Les principes d'action

- Accorder la priorité au développement des compétences.
- Renforcer l'excellence dans les secteurs clés du Québec, condition indispensable au recrutement, à la formation, à l'attraction et à la création d'entreprises ainsi qu'au rayonnement international.
- Stimuler tous les partenariats (universités, entreprises et gouvernements) qui permettent d'accélérer l'innovation autour des priorités du Québec.
- Augmenter l'effet de levier face au gouvernement fédéral et du secteur privé.
- Évaluer et faire connaître les retombées de nos activités.
- Optimiser les services à la clientèle et aux partenaires.

Les orientations

Orientation 1 – Favoriser le développement du personnel hautement qualifié, compétent et en nombre suffisant pour le Québec de demain

Objectif 1.1 – Contribuer à accélérer le développement du personnel hautement qualifié dans des grands domaines prioritaires pour le Québec

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none">• Soutien financier d'environ 690 boursiers des cycles supérieurs et 60 stagiaires postdoctoraux• Élaboration d'un plan d'action avec l'ADESAQ pour améliorer la performance des étudiants aux programmes des conseils fédéraux• État de situation du cheminement académique et professionnel des boursiers	<ul style="list-style-type: none">• Proportion du budget consacré aux bourses, nombre de bourses accordées• Nombre d'étapes réalisées• Taux de diplômation des boursiers de maîtrise et de doctorat, durée moyenne des études de maîtrise et de doctorat, taux d'emploi des diplômés, lien emploi-études, secteur d'activité de l'employeur

Objectif 1.2 – Accroître le développement des compétences en innovation dans les entreprises et les régions du Québec

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none">• Relance du programme BMP Innovation<ul style="list-style-type: none">→ Entente avec le CRSNG pour un programme conjoint→ Lancement d'un plan d'action en partenariat→ Finalisation de l'entente type de la propriété intellectuelle entre l'université, l'entreprise et l'étudiant→ Mise en place à l'été 2006 : soutien d'environ 40 boursiers en 2006-2007²	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'étapes réalisées, nombre d'ententes conclues, nombre de partenariats, nombre de boursiers

Orientation 2 – Contribuer à renforcer nos pôles d'excellence et à rentabiliser les investissements en grands équipements et installations scientifiques

Objectif 2.1 – Appuyer la capacité d'attraction et de rétention des meilleurs nouveaux chercheurs dans les universités québécoises et le démarrage de leur carrière

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none">• Soutien de 148 nouveaux chercheurs dont 45 nouvelles candidatures avec un taux de succès de 50 %.	<ul style="list-style-type: none">• Taux de succès, nombre de nouveaux chercheurs

² Selon l'entente avec le MDEIE, la gestion du programme sera confiée au Fonds (à confirmer). Les montants prévus pour les bourses font partie d'une enveloppe spéciale et n'apparaissent pas au budget du Fonds.

Objectif 2.2 – Soutenir l'infrastructure humaine des pôles d'excellence scientifiques québécois dans des secteurs stratégiques pour le Québec et augmenter leurs retombées

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier de 30 regroupements stratégiques, dont huit nouveaux, dans des secteurs clés pour le Québec • Accompagnement du regroupement Calcul haute performance Québec (CHPQ) en attente d'un financement du Fonds des plateformes nationales de la FCI • Suivi et développement des regroupements stratégiques <ul style="list-style-type: none"> → Développement du registre des regroupements → Suivi des nouveaux regroupements stratégiques et avis sur leur situation → Visites d'accompagnement → Évaluation à mi-parcours → Mise à jour du programme 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de regroupements stratégiques, secteurs et domaines financés, liens avec les priorités gouvernementales • Montant accordé, nombre de chercheurs et d'étudiants formés • Nombre d'étudiants formés, nombre de chercheurs, impacts scientifiques (nombre de publications et de publications en collaboration, degré de spécialisation), activités de transfert (brevets, utilisateurs), budget d'infrastructure total, création d'emplois hautement qualifiés • Nombre d'étapes réalisées, degré d'élaboration

Objectif 2.3 – Soutenir les activités de recherche novatrices en équipe

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier de 126 projets de recherche en équipe dont 67 nouveaux • Élaboration et implantation d'un rapport final des chercheurs • Révision du volet équipement 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de succès, nombre de projets de recherche, domaines de recherche • Nombre d'étapes réalisées, degré d'élaboration • Nombre d'étapes réalisées, degré d'élaboration

Objectif 2.4 – Favoriser la coopération scientifique internationale

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier de cinq regroupements pour des projets dans le cadre de l'entente de collaboration scientifique internationale France-Québec en partenariat avec le MRI, le MDEIE et l'INRIA • Participation du Fonds à la nouvelle entente Québec-Wallonie dans le domaine des matériaux et de l'aérospatiale • Dans le cadre de l'entente MTQ et INRETS (France), financement de stages dans des équipes de recherche française • En collaboration avec le MDEIE, soutenir le développement de la coopération scientifique avec la Chine et l'Inde dans des créneaux porteurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de regroupements et de projets, nombre de chercheurs visiteurs, nombre d'étudiants et de stagiaires postdoctoraux, nombre, nature et diversité des activités de coopération à caractère scientifique • Nombre d'étudiants • Nombre de stages • Nombre et nature des projets soutenus

Orientation 3 – Accentuer le virage vers la valorisation et l’innovation dans des secteurs ou des domaines ciblés

Objectif 3.1 – Augmenter la part de l’investissement direct en faveur de l’innovation et l’effet de levier

Moyens d’action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Implantation progressive d’une stratégie de partenariats pour l’innovation <ol style="list-style-type: none"> 1- Projets de recherche orientée 2- Bourses de recherche en milieu de pratique 3- Réseaux d’innovation 4- Réseaux d’appui à l’innovation dans les PME • Bilan des Projets de recherche orientée (Actions concertées) terminés <ul style="list-style-type: none"> → Fonds forestier I (1^{er}, 2^e et 3^e concours) → Forêt boréale (1^{er} et 2^e concours) → Aliments fonctionnels et nutraceutiques → Compétitivité en production et transformation laitières (1^{er} et 2^e concours) → Sécurité routière 	<ul style="list-style-type: none"> • Proportion de l’investissement direct en faveur de l’innovation sur l’investissement total du Fonds • Degré de réalisation, effet de levier, nombre de partenaires • Nombre d’étudiants formés, nombre de chercheurs, nombre de publications, activités de transfert (brevets, utilisateurs), création d’emplois hautement qualifiés, nombre de nouveaux liens de collaboration, effet de levier

Objectif 3.2 – Prioriser notre appui à certains secteurs qui font la spécificité du Québec

Moyens d’action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des initiatives en cours avec nos partenaires « Projet de recherche orientée » : <ul style="list-style-type: none"> → Production et transformation laitières → Aménagement et environnement forestiers II → Transformation du bois → Aluminium • Lancement de trois nouveaux concours « Projet de recherche orientée » : <ul style="list-style-type: none"> → Production et transformation laitières → Aménagement et environnement forestiers II → Forêt boréale • Développement d’initiatives exploratoires avec nos partenaires : <ul style="list-style-type: none"> → Aluminium → Transport – sécurité routière (en partenariat avec le FQRSC et le FRSQ) → Forêt boréale II → Aménagement et environnement forestiers III → Gestion de l’eau (en partenariat avec le FQRSC et le FRSQ) → Efficacité énergétique et nouvelles énergies 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets financés, nombre de chercheurs, nombre d’étudiants formés • Nombre de Programmes de recherche orientée lancés • Nombre d’ententes signées

- Élaboration d'une initiative exploratoire de réseaux d'appui à l'innovation dans les PME en partenariat avec les CCTT, le CRIQ et les universités en région
- Degré d'élaboration du projet pilote de réseaux d'appui à l'innovation dans les PME
- Organisation de Forums de transfert
 - Production et transformation laitières (mai 2006)
 - Aménagement et environnement forestiers (avril 2006)
 - Forêt Boréale (mai 2006)
 - Sécurité routière (à déterminer)
- Nombre de forums, nombre et diversité des participants

Objectif 3.3 – Accélérer l'innovation issue des domaines scientifiques et technologiques émergents à fort potentiel

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement stratégique des nanotechnologies selon l'entente signée avec NanoQuébec, le FQRSC et le FRSQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied d'un groupe de réflexion pour l'élaboration d'une stratégie de recherche et de formation concernant les aspects sociaux, éthiques et environnementaux de l'innovation fondée sur les nanotechnologies 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un groupe de réflexion et proposition d'une stratégie de recherche et de formation
<ul style="list-style-type: none"> • Appui au développement stratégique en génomique et protéomique selon l'entente signée avec Génome Québec et le FRSQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions conjointes réalisées
<ul style="list-style-type: none"> • Exploration des actions conjointes avec le FRSQ pour supporter le secteur des technologies en santé : technologies de l'information, imagerie médicale, robotique chirurgicale, technologies d'adaptation et de réadaptation, génie tissulaire, technologies des soins à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des actions conjointes planifiées

Objectif 3.4 – Contribuer au positionnement international des secteurs hautement compétitifs

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Appui au Partenariat de recherche orientée en micro-électronique, photonique et télécommunications dans le cadre de l'entente de partenariat avec PROMPT-Québec 	<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs de résultats prévus avec PROMPT-Québec
<ul style="list-style-type: none"> • Appui au Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale au Québec (CRIAQ) <ul style="list-style-type: none"> → Signature d'un protocole d'entente 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'étapes réalisées, degré de réalisation, indicateurs de résultats prévus avec le CRIAQ

Orientation 4 – Favoriser un meilleur dialogue entre les chercheurs et la société

Objectif 4.1 – Assurer les suites du projet Perspectives STS

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none">• Élaboration et implantation d'une stratégie de R-D, en collaboration avec le CST, dans ces secteurs :<ul style="list-style-type: none">→ Ressources naturelles et développement durable→ Efficacité énergétique et nouvelles énergies	<ul style="list-style-type: none">• Degré de réalisation de la stratégie

Objectif 4.2 – Faire valoir la contribution du Fonds à l'avancement de la recherche en SNG

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none">• Mise en valeur de la recherche en SNG financée par le Fonds<ul style="list-style-type: none">→ Production d'un document corporatif « grand public »→ Participation aux grands dossiers ou cahiers spéciaux sur les SNG des grands quotidiens et des revues « grand public »• Diffusion des résultats de recherche des regroupements stratégiques et de la recherche en partenariat<ul style="list-style-type: none">→ Pochettes descriptives des 30 regroupements stratégiques→ Publicités thématiques→ Journée des regroupements stratégiques→ Bulletin électronique <i>Génial!</i> (diffusion des travaux des chercheurs des regroupements stratégiques)	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'activités de diffusion de la recherche, diversité, nombre de personnes visées• Nombre d'activités de diffusion de la recherche, diversité, nombre de personnes visées

Objectif 4.3 – Favoriser les interactions entre les chercheurs des sciences naturelles et du génie et la société québécoise

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none">• Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action de communication « grand public »• Début des travaux en vue d'un plan d'action en éthique de la recherche	<ul style="list-style-type: none">• Adoption et mise en œuvre d'un plan d'action• Degré de réalisation d'un plan d'action en éthique de la recherche

Orientation 5 – Faire du Fonds un modèle d'imputabilité et d'efficience

Objectif 5.1 – Optimiser l'utilisation des ressources et des services mis en commun

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Optimisation des processus de gestion des programmes et réorganisation du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> • Développement prioritaire des outils de soutien informatique, informationnel et financier <ul style="list-style-type: none"> → Élaboration d'un projet pilote des documents en ligne pour les comités d'évaluation → Finalisation de l'informatisation du programme de recherche orientée (Actions concertées) → Archivage électronique des dossiers de candidatures 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de vie au travail et développement des compétences du personnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et diversité des formations suivies par le personnel, degré de satisfaction du personnel en regard de leur autonomie au travail

Objectif 5.2 – Améliorer la qualité des services à la clientèle

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none"> • Mise à profit de l'expertise du Fonds par des mandats spéciaux de gestion pour le compte de ministères et d'organismes <ul style="list-style-type: none"> → Formulation d'avis sur les candidatures québécoises soumises au programme de Chaires de recherche du Canada → Gestion pour le MELS du programme de bourses d'excellence pour étudiants étrangers → Évaluation des projets québécois soumis au concours 2006-2007 du Fonds des leaders de la FCI → Formulation d'avis pour le programme de soutien aux initiatives internationales de recherche et d'innovation (PSIIRI) du MDEIE → Élaboration d'autres ententes de partenariats pour la gestion de bourses actuellement offertes par différents ministères 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre et nature des actions réalisées
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité organisationnelle <ul style="list-style-type: none"> → Adoption et implantation d'une politique de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Degré d'implantation de la politique de sécurité, nombre de mesures réalisées
<ul style="list-style-type: none"> • Mesure de la satisfaction de la clientèle <ul style="list-style-type: none"> → Évaluation et mise à jour de la Déclaration de services aux citoyens → Poursuite de l'évaluation du degré de satisfaction de la clientèle par l'entremise des formulaires de demandes de financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de satisfaction de la clientèle, degré de réalisation de la mise à jour • Degré de satisfaction

Objectif 5.3 – Optimiser et enrichir les mécanismes de planification, de suivi et de reddition de comptes

Moyens d'action	Indicateurs de résultats
<ul style="list-style-type: none">• Élaboration et implantation du rapport final des chercheurs	<ul style="list-style-type: none">• Degré d'élaboration et d'implantation
<ul style="list-style-type: none">• Poursuite des phases d'implantation du registre des regroupements	<ul style="list-style-type: none">• Degré de développement et d'implantation des outils, nombre d'utilisateurs
<ul style="list-style-type: none">• Évaluation du programme Revues de recherche et de transfert des connaissances	<ul style="list-style-type: none">• Décision sur l'avenir du soutien aux revues
<ul style="list-style-type: none">• Amélioration du répertoire de la recherche subventionnée	<ul style="list-style-type: none">• Nombre et nature des améliorations apportées
<ul style="list-style-type: none">• Structuration des publications des chercheurs selon l'entente conjointe trois Fonds, MDEIE et OST	<ul style="list-style-type: none">• Degré de développement et d'implantation
<ul style="list-style-type: none">• Relance du boursier	<ul style="list-style-type: none">• Degré de développement et d'implantation

Budget 2006-2007

Les ressources financières

	Revenus				Dépenses	
	Subvention gouvernementale	Autres revenus	Utilisation de l'excédent cumulé	TOTAL	(4) (5) Budget	
	(1) \$	(2) \$	\$	\$	\$	%
Fonctionnement	2 515 500	527 000	600 420	3 642 920	3 642 920	8,8% (4)
Transfert						
Bourses	9 123 755		0	9 123 755	9 102 132	21,9%
Subventions	23 930 445	2 170 000	0	26 100 445	25 635 003	61,6%
<i>Sous-total avant récupération</i>	33 054 200	2 170 000	0	35 224 200	34 737 135	
Récupération					(100 000) (3)	
<i>Sous-total après récupération</i>					34 637 135	
Part des partenaires		3 203 151		3 203 151	3 203 151	7,7%
TOTAL	35 569 700	5 900 151	600 420	42 070 271	41 483 206	100,0%

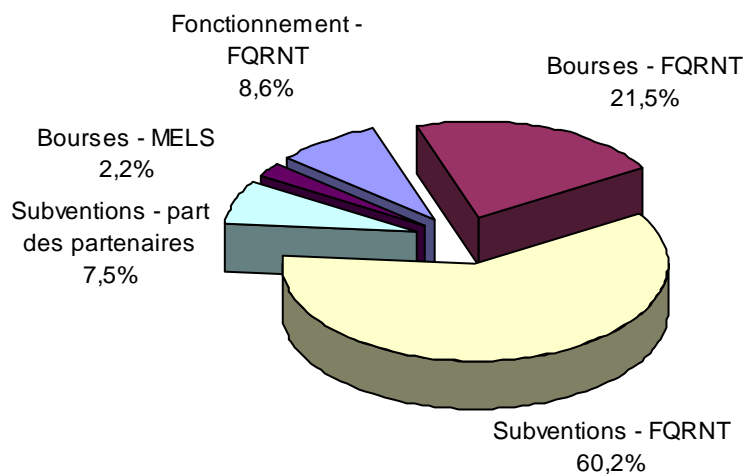
(1) La subvention gouvernementale inscrite au Livre des crédits pour 2006-2007 est de 35 569 700\$.

(2) Pour le budget de transfert, les autres revenus de 2 170 000 \$ proviennent du Plan quinquennal d'investissement du MELS. Les autres revenus de fonctionnement se composent des revenus d'intérêt et des revenus pour la gestion de différents programmes.

(3) Une récupération de 100 000 \$ aux programmes de subvention est prévue en cours d'année. Cette récupération anticipée s'explique principalement par le désistement de chercheurs et le report de versements de subvention sur un exercice financier ultérieur.

(4) Le ratio des dépenses de fonctionnement par rapport aux dépenses de transfert ne tient pas compte de l'ensemble des programmes gérés par le Fonds tel qu'illustré dans la figure ci-bas.

Répartition des dépenses de fonctionnement et des programmes gérés par le FQRNT



Dépenses prévues pour l'exercice 2006-2007

1. Budget de transfert

Orientation 1 – Favoriser le développement du personnel hautement qualifié, compétent et en nombre suffisant pour le Québec de demain

Bourses de maîtrise et de doctorat	7 716 324
Bourses de recherche postdoctorales	1 385 808
Sous-total	9 102 132

Orientation 2 – Contribuer à renforcer nos pôles d'excellence et à rentabiliser les investissements en grands équipements et installations scientifiques

Programme Établissement de nouveaux chercheurs, volet individuel	3 466 126
Programme stratégique de professeurs-chercheurs, volet salarial ¹	1 015 000
Programme stratégique de professeurs-chercheurs, volet démarrage ¹	30 800
Programme Projet de recherche en équipe	7 710 978
Programme Regroupements stratégiques	10 635 232
Sous-total	22 858 136

Orientation 3 – Accentuer le virage vers l'innovation dans des secteurs ou des domaines ciblés

Partenariat pour l'innovation (part du Fonds)	1 883 367
Sous-total	1 883 367

Autres programmes

Projets spéciaux	75 000
Réseaux conjoint trois Fonds / Santé-Sécurité au travail	16 500
Revue de recherche et de transfert des connaissances	57 000
Programme conjoint MDEIE / MELS / FQRNT (dégagements de chercheurs de collègues)	150 000
Programme d'aide à la recherche technologique (PART) et le programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) du MELS	595 000
Sous-total	893 500

Sous-total budget de transfert avant récupération **34 737 135**

Récupération	(100 000)
Sous-total budget de transfert	34 637 135
<hr/>	
2. Budget de fonctionnement	
Traitements	2 047 366
Autres	1 595 554
Sous-total budget de fonctionnement	3 642 920
<hr/>	
Total FQRNT	38 280 055
3. Part des partenaires	3 203 151
Total	41 483 206

1) Programme aboli. Les montants indiqués représentent les engagements financiers des derniers concours.